

Image not found or type unknown



Réclamation pour un chien

Par **audrey25**, le **09/12/2013** à **17:48**

Bonjour,rrnrIl y a 2 ans, j'ai donné ma chienne à une dame sans avoir pris ces coordonnées et aujourd'hui, des dégâts ont été causés par cet animal qui se retrouve au chenil, et comme la personne n'a pas mis le chien à son nom, on me demande de rembourser les dégâts et de payer le chenil.rrnrAyant un dossier de surendettement, je ne peux pas payer cette somme, de plus, depuis 2 ans je n'ai pas ce chien.rrnrMerci de me renseigner.rrnrCordialement.